

# BILAN D'ACTIVITÉ ET DE PERSPECTIVES

---

**C** bilan a pour objet d'évaluer la mise en œuvre des orientations décidées par le 6<sup>e</sup> congrès et l'activité de direction de l'Ufict (commission exécutive et bureau).

Il devra être complété par des fiches synthétiques des collectifs et groupes de travail mis en place par la direction de l'Ufict:

- Groupes de travail vie syndicale et politique financière
- Groupe de travail communication
- Collectif « sports »
- Collectif « technique »
- Collectif « culture »
- Groupe de travail « prévention de la délinquance »
- Groupe de travail « responsabilité sociale des cadres »
- Participation aux groupes de travail et collectifs fédéraux et Ugict.

Le congrès devrait également être en capacité de mesurer la capacité nationale d'impulsion de l'Ufict et l'activité « spécifique » des syndicats et sections Ufict et des affiliés Ufict (initiatives, expressions, actions revendicatives).

\*\*\*\*\*

Le congrès de Poitiers en novembre 2005 s'est tenu dans un contexte difficile, en témoignent l'absence de rapport financier, l'accumulation des dettes (essentiellement à Options) et l'impossibilité de construire la direction nationale en amont du congrès.

Le congrès a donné un mandat à la direction élue dans plusieurs directions:

- construction de repères revendicatifs et activité revendicative,
- redressement financier et établissements de budgets prévisionnels,
- déploiement de l'organisation spécifique.

Quel bilan pouvons-nous aujourd'hui tirer de la mise en œuvre de ce mandat (qui s'échelonne sur une période de deux ans et demi) ?

## UN REDRESSEMENT FINANCIER

Un cap positif a été franchi dès 2006 avec la résorption d'une grande partie des dettes à Options et à l'Ugict et l'établissement d'un budget prévisionnel pour 2007.

Il faut, de ce point de vue, souligner l'aide apportée par l'Ugict et la fédération.

## DES EFFORTS DE DÉPLOIEMENT

Le travail du groupe « qualité de vie syndicale » a contribué à améliorer la connaissance de l'organisation: évolution du nombre d'affiliés et potentiels militants. Cela nous a permis d'atteindre notre objectif de 40 délégués pour le congrès de l'Ugict en mars 2007. La dynamique s'est poursuivie au Conseil national de l'Ufict en novembre 2007 où, en plus des membres de la commission exécutive, 25 délégués et invités ont représenté 21 départements.

Grâce à l'identification de nos forces et faiblesses en matière d'implantation et de vie syndicale, nous avons adopté des objectifs de déploiement territorial, ainsi que dans les conseils généraux et régionaux et les Sdis.

Nous devons développer et consolider des liens avec nos bases et les affiliés (en termes d'information et de communication, de vie syndicale, afin d'en associer un plus grand nombre à la vie de l'Ufict, de les solliciter pour des réflexions communes, des actions, des constructions revendicatives à travers groupes de travail et collectifs...)

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Malgré un rétrécissement du groupe de travail, l'objectif de la parution de 5 numéros de « Publics » a été réalisé en 2007. L'Ufict a contribué au plan fédéral de syndicalisation par la rédaction de tracts, a créé et développé ses rubriques dans le cadre de la refonte du site internet de la fédération. Elle a utilisé de nouveaux outils de communication: blog et forum pour la préparation du congrès, création de mailings...

Nous devons à présent veiller à améliorer la communication « remontante » des syndicats et,

# BILAN D'ACTIVITÉ ET DE PERSPECTIVES

---

surtout, les échanges d'informations et le partage d'expériences entre syndicats, la « transversalité ».

## DES MATÉRIELS REVENDICATIFS À DISPOSITION DES SYNDICATS ENCORE INSUFFISANTS

Par l'intermédiaire des articles de « Publics », plusieurs sujets d'actualité revendicative et enjeux de service public ont été abordés :

Management, Cdi fonction publique, harcèlement moral, précarité, réforme des carrières, lois fonction publique, formation et concours, opposition à la loi « prévention de la délinquance », emplois fonctionnels, compte épargne-temps, souffrance au travail, salaires...

Thanatologie, enseignants d'arts plastiques, rédacteurs, service public du sport, techniciens, filière culturelle...

Service public et banlieues, collectivités et activité économique, pôles de compétitivité, finances locales, partenariats public-privé, service public de l'eau...

Mais les matériels revendicatifs spécifiques ont été limités : Ntic et responsabilité sociale, salaires-qualifications, filière sportive, responsabilité sociale des cadres, loi « prévention de la délinquance, inégalités professionnelles hommes-femmes, management...

## UNE CONSTRUCTION REVENDICATIVE À DÉVELOPPER

Au positif, il convient de mentionner l'activité continue du collectif « sports » qui a contribué efficacement aux constructions revendicatives et aux mobilisations des professionnels de la filière, en particulier pour la reconnaissance des risques en matière de santé.

La participation de camarades au collectif fédéral médico-social.

Une activité importante sur des thématiques telle que responsabilité sociale des cadres avec participation aux débats de l'Ugict et dans des collectivités et à la rédaction d'une brochure par l'Ugict, aux mobilisations contre l'adoption de la loi « prévention de la délinquance » (mise en place d'un réseau, en particulier dans les conseils généraux, pétition nationale...).

La réflexion et la rédaction d'une déclaration Ufict sur la question de l'utilisation professionnelle des Ntic (Douarnenez).

Une dynamique enclenchée dans les filières technique et culturelle et une réflexion autour de la relance d'un collectif « cadres de direction ».

## DES ENJEUX REVENDICATIFS ESSENTIELS À INVESTIR

Plusieurs camarades de la CE de l'Ufict ont participé à la réflexion fédérale sur « précarité », mais nous n'avons pas été en mesure de produire des propositions adaptées aux catégories A et B.

Malgré plusieurs expressions rappelant les repères fondamentaux de la Cgt et de la fédération sur salaires et qualifications et la participation de camarades de l'Ufict au collectif Ugict « salaires-qualifications », nous rencontrons des difficultés à impulser des batailles sur ces questions dans nos catégories.

Après plusieurs débats sur la question des avancements de carrière et des ratios, la CE a décidé de créer un groupe de travail chargé d'établir un état des lieux et de rédiger une expression Ufict. Cela a débouché sur un tableau prenant en compte les décisions de plusieurs collectivités (présenté au conseil national de novembre 2007) et la publication d'un 4 pages.

Sur les enjeux de formation, concours, recrutements : un débat en CE, plusieurs articles dans « Publics », mais une réelle difficulté de prise en compte collective permettant de déboucher sur l'impulsion d'une activité revendicative.

Comment expliquer ces lacunes et insuffisances ? En partie par la difficulté à stabiliser des collectifs de travail dans et autour de la CE, en lien avec les Csd et les syndicats. Difficulté également de prise en compte de perspectives et constructions revendicatives par les syndicats, au-delà de la « gestion locale ».

En 2008, nous devons prendre notre place dans le débat et les mobilisations sur les questions de retraite et de protection sociale.

Un autre sujet justifiera notre intervention : la remise en cause des 35 heures et le temps de travail des agents de nos catégories, le rachat des journées de Rtt...

Nous devons encore réfléchir à la façon dont nous pourrions prendre en compte d'autres domaines : finances locales, privatisations/délégations de service public, partenariats public-privé, intercommunalité...

# BILAN D'ACTIVITÉ ET DE PERSPECTIVES

---

## DES LIENS À CONSOLIDER AVEC L'UGICT, LES AUTRES UFICT (EN PARTICULIER DE LA FONCTION PUBLIQUE)

En ce qui concerne les transferts des personnels de l'Etat dans les conseils généraux et régionaux, à la suite de nos échanges avec l'Ofict Equipement, une coopération suivie doit être mise en œuvre. Cette démarche devrait se généraliser avec les autres Unions fédérales de la fonction publique (santé, postes et télécoms...).

Quelles relations pouvons-nous entretenir avec l'Ugff? Si les Ufict ont vocation à travailler ensemble, les rencontres et constructions revendicatives avec l'Ugff et les fédérations relèvent plutôt de la direction fédérale. Il semble que l'Ugff souhaite développer des espaces « cadres de la fonction publique » : nous devons contribuer à ce que ces constructions s'inscrivent dans le cadre de l'Ugict. Nous participons au collectif Ugict « fonction publique » dont l'activité et le renforcement constituent un enjeu essentiel.

## ELÉMENTS DE BILAN D'ACTIVITÉ DES MEMBRES DE LA CE SORTANTE

La CE élue en novembre 2005 a tenu 12 réunions (à la date du 10 mars 2008) : 5 sur une journée et 7 sur deux jours.

Trente-deux camarades ont été élus au congrès de Poitiers. La participation aux réunions de la CE a été en moyenne de 18 camarades. A noter toutefois que les CE sur deux jours ont connu une fréquentation plus importante.

Les membres de la Commission de contrôle financier (3 membres élus en 2005) se sont réunis régulièrement. Cependant, le travail de la Ccf a reposé essentiellement sur son président.

Au-delà de leur participation aux réunions statutaires, quel a été l'investissement des membres de la CE?

La plupart sont actifs dans leur syndicat.

Plusieurs participent à des réunions de collectifs et groupes de travail nationaux.

Seuls quelques camarades ont animé ou contribué à l'organisation de réunions et de plans de travail sur une collectivité, un département ou une région.

Nous avons plutôt une difficulté dans la mise en œuvre des orientations et décisions collectives :

production revendicative, rédaction, mise en réseau et sur l'implication territoriale (au-delà de son propre syndicat).

Il ne saurait être question de culpabiliser quiconque. Les responsabilités sont collectives et nous renvoyent à la conception même d'une direction nationale et à l'articulation avec les structures fédérales et interprofessionnelles.

Une direction doit se construire bien en amont du congrès. Faute d'un débat sur le rôle de la direction nationale, et faute d'une discussion avec chaque candidat à la commission exécutive, les membres de la CE nouvellement élue savent-ils exactement le rôle qu'ils pourront jouer au cours du mandat?

La bonne volonté des camarades est essentielle mais ne peut suffire : seul un échange approfondi avec le syndicat qui propose la candidature permet de déterminer quels seront le rôle et la place du (de la) futur(e) dirigeant(e), son apport à la vie et au développement de l'Ufict mais aussi à son propre syndicat et sa Csd et de dégager des droits syndicaux compatibles avec l'exercice d'une responsabilité nationale.

On ne peut en effet pas concevoir un mandat national sans les moyens de le mettre en œuvre, en particulier en terme de temps (décharges d'activité de service), mais aussi en terme de droits syndicaux (et leur impact sur l'activité professionnelle et le déroulement de carrière).

Nous souhaitons une plus grande diversité dans les profils des candidats et des futurs élus à la CE. Afin que la nécessité de disponibilité ne soit pas vécue comme une contrainte insurmontable, les militants ne peuvent pas être livrés à eux-mêmes, la bataille pour les droits syndicaux doit au contraire être menée par le syndicat et toute l'organisation.

Pour ce qui est de l'implication « territoriale » des membres de la CE de l'Ufict, outre la question des droits syndicaux et de la disponibilité de chacun, nous avons à réfléchir à plusieurs questions :

- la place des militants et responsables Ufict dans les Csd

- l'intégration de l'Ufict dans les plans de travail fédéraux, les liens avec les coopérants fédéraux dans les départements et régions et les membres de la CE fédérale ;

- la nécessité pour la direction de l'Ufict d'élaborer des plans de travail et des objectifs accessibles et de donner aux membres de la CE sur le terrain

# BILAN D'ACTIVITÉ ET DE PERSPECTIVES

---

les outils pour les atteindre (éléments de connaissance de l'orga).

Globalement, il revient à la CE et au bureau de faire des propositions et de discuter d'objectifs individuels et collectifs. Pour que les « tâches » soient partagées, encore faut-il qu'elles soient énoncées, décidées ensemble et réparties.

## RENFORCEMENT/RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION

Un des mandats fixés par le congrès était le renforcement du bureau. Un premier élargissement a été opéré en 2006.

La CE des 13-14 septembre 2007 a procédé à un important renouvellement du bureau national suite à la démission de deux de ses membres dont la secrétaire générale.

## CONCLUSION

Nous pouvons noter une meilleure implication de l'Ufict dans le travail fédéral et le renforcement des coopérations. Il importe de poursuivre le débat sur l'activité spécifique, la structuration de l'outil Ufict sur le terrain et les modalités du « vivre ensemble » (cf notre proposition de contribution à la Charte de la vie syndicale confédérale).

Nous ressentons la nécessité d'accroître le déploiement Ictam grâce au développement de l'activité revendicative et des rencontres avec les syndicats et les syndiqués sur le terrain (la préparation du congrès Ufict et des élections professionnelles devrait le permettre).

